

M. Mahoney: Expliquez-vous.

M. Baldwin: Je n'ai pas à m'expliquer. La chose est très claire, et elle sautera aux yeux du peuple canadien. Le gouvernement actuel est avide de pouvoir, assoiffé d'autorité; il cherche à trancher les questions secrètement, sans consulter la Chambre des communes, et j'ai terriblement honte de mes amis à ma gauche qui semblent accepter cette façon de procéder en matière de politique aujourd'hui. Nous disons que c'est ici que les décisions doivent être prises. S'il y a lieu de donner des pouvoirs, c'est à la Chambre de les accorder et pas aux bureaucrates d'en face. Voilà pourquoi nous avons retardé l'adoption du bill, afin de pouvoir en discuter à fond, pour que le peuple canadien sache au juste ce que le gouvernement demande.

Nous ne nous opposerons pas à l'adoption du bill ce soir. Nous aurons l'occasion de l'étudier au comité et de proposer des amendements. Nous en avons déjà proposé un certain nombre; nous en aurons d'autres à proposer. Les 40 amendements déjà soumis à la Chambre pourront fort bien être plus nombreux. Ou encore, peut-être pourrions-nous, à la suite d'entretiens avec le gouvernement, les fusionner et reprendre l'étude du bill à la Chambre à l'étape où nous en étions auparavant, avec un certain nombre d'amendements qui retiendront l'attention de la Chambre, qui pourraient restreindre la portée du débat qui s'impose.

Toutefois, nous ne sommes pas disposés à le proposer sans soulever certaines objections, sans signaler qu'à notre avis le gouvernement actuel est de ceux avec lesquels il faut se montrer très prudent lorsqu'ils cherchent à obtenir des pouvoirs comme ceux-ci. Nous nous méfions du gouvernement. Les Canadiens apprendront à s'en méfier aussi, compte tenu de ce qu'il a fait et de ce qu'il compte faire. C'est pourquoi nous avons insisté pour retarder le débat à l'étape où nous pouvons exprimer notre avis. Qu'on se le tienne pour dit: lorsque le bill reviendra à la Chambre à l'étape des amendements, nous tâcherons par tous les moyens de faire en sorte que le gouvernement soit dépouillé des pouvoirs dont il n'a pas vraiment besoin et que les pouvoirs soient confiés non pas au ministre mais à la Chambre des communes.

Si mes amis à ma gauche veulent appuyer le gouvernement, qu'ils le fassent. Je leur rappellerai seulement l'article du Code criminel qui prévoit une sanction dans le cas de séduction, à l'article concernant la promesse de mariage. Le Nouveau parti démocratique devrait songer au pouvoir de séduction que le gouvernement va tenter d'exercer sur lui, avant que la Chambre soit de nouveau saisie du bill.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je signale aux députés que si le ministre de l'Agriculture (M. Olson) prend la parole, il va clore le débat.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai bien envie de dire que ce que je pense des remarques inopportunes du député de Peace River (M. Baldwin) sur la loi sur les grains du Canada,

[M. Baldwin.]

mais la chose n'est pas nécessaire je pense, car la plus grande faiblesse de son raisonnement, c'est qu'il n'a pu convaincre les Canadiens de son bien-fondé, malgré tous ses efforts.

M. Baldwin: Attendez les élections partielles.

L'hon. M. Olson: J'espère en tout cas qu'il ne prêche pas que le gouvernement, qui a été élu par le peuple, ne devrait pas gouverner le pays car, dans ce cas, il lui faudrait se renseigner sur le processus démocratique.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Olson: J'ai trouvé ses autres commentaires très intéressants, sinon amusants, et nous allons sûrement les examiner au comité et lorsque le bill sera présenté à nouveau à la Chambre. Le député de Mackenzie (M. Korchinski) et le député de Battleford-Kindersley (M. Thomson) ont soulevé certains points que j'avais l'intention d'aborder, mais il me semble que le député d'Assiniboia (M. Douglas) a si bien réfuté leurs arguments qu'il ne m'est pas nécessaire de le faire maintenant. Ainsi, on a fait certaines assertions qui, à mon avis, n'avaient rien à voir au débat, en parlant, par exemple, de la fermeture des élévateurs, des collectivités en mauvaise posture financière et d'autres choses du genre. Ces questions sont tout à fait étrangères au bill et, comme je l'ai dit, le député d'Assiniboia en a très bien disposé.

Le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) a également fait de très intéressantes remarques, mais je crois que le seul point sur lequel je suis d'accord avec lui, c'est que tous les députés devraient appuyer le bill. Sur le reste, je ne suis pas du tout d'accord avec lui. Cependant, il a soulevé une question sérieuse malgré le ton badin de son discours, et c'est à propos des agriculteurs qui livrent du grain aux élévateurs de leur choix. Si cet argument repose tout entier sur le fait que les agriculteurs ont décidé de ne pas livrer de grains à toutes les compagnies qu'il a nommées, il n'est pas au courant des faits, parce que les agriculteurs ont cette liberté depuis de nombreuses années, et ils s'en servent. Les wagons couverts sont envoyés aux élévateurs où les agriculteurs ont déclaré qu'ils voulaient expédier leur grain, déclaration qu'ils ont toujours respectée dans la pratique.

● (9.30 p.m.)

Pour conclure, monsieur l'Orateur, je tiens à exprimer ma gratitude aux députés de la Chambre pour la façon dont ils ont considéré ce bill aujourd'hui, et pour le désir qu'ils ont exprimé d'en accélérer l'adoption, non seulement en ce qui a trait au classement protétique, mais aussi en raison des autres dispositions qui modernisent tous les mouvements de grains au Canada. Il ne me reste donc qu'à espérer que le même esprit se manifesterà à l'étape de l'étude en comité.

Monsieur l'Orateur, puis-je demander à la Chambre de redonner leur validité aux témoignages recueillis par le comité de l'agriculture, pendant la dernière session, lors de l'examen du bill C-196. Des discussions officieuses se